

Prévention des RPS (Risques PsychoSociaux) -> Comment les intégrer dans le DUERP

Objectifs :

- > Expliquer concrètement ce que sont les RPS, ce que ces risques recouvrent,
- > Connaître les signaux faibles, comment les repérer et les prévenir,
- > Proposer des outils de prévention,
- > Accompagner pour prendre en compte ce risque dans votre DUERP.



Modalités



Lieu :

Dans nos locaux, Rue Louis de Bures à Dieppe



Participants :

De 3 à 10 personnes



Coût :

Prestation incluse dans votre cotisation

Public concerné :

Employeurs, salariés, RH,
Référénts sécurité,
Instances
Représentatives du
Personnel (IRP)



Le 6 octobre de 9h00 à 10h30